

Informations Locales.

Election.

ELECTION DE VILLE.—L'élection pour un Maire et six membres du Conseil de la ville, tenue dans le Town Hall, conformément à un acte amendé l'acte d'incorporation, a eu le résultat suivant :

LEGISLATURE.—D'après les indications actuelles la chambre des représentants se composera de 72 démocrates et 48 républicains, et la Chambre du Sénat de 20 démocrates et 16 républicains

TOPIN VAUT MORIN.—Comment qualifier un enregistreur des votes, dont les numéros des certi ficats issus dépassent de 400 à 500 celui des livres d'enregistrement ? Pour avoir la réponse à cette question, interroger l'enregistreur de la paroisse Terrebonne.

CHACUTERIE.—Si vous voulez des améliorations dans la paroisse, votez pour Schneider pour membre du Juri de Police.—Elle est le sens de l'affiche placardée par le charcutier de Thibodaux. Certainement si vous voulez que les deniers de la paroisse soient très formés en sausses ou n'a qu'à donner à cet artiste la position qu'il ambitionne, et vous serez sûr que tous ces acolytes patroni seront son établissement.

ARRESTATION.—Un nègre a été arrêté au poli de Lafourche Gros sing et incarcéré à la prison de Thibodaux, pour avoir essayé de voter sur un certificat qui ne lui appartenait pas. Combien y en a-t-il qui ont voté plusieurs fois, à différents polis, sans qu'il aient pu être arrêtés ! Il y en a un beau coup, et en toute justice, il faut qu'on mette un terme à cette pratique radicale en punissant les coupables.

VILANIE.—Dans la nuit de Samedi, un paquet de circulaires, imprimées à la Nouvelle-Orléans, ont été distribuées à la poste dans les boîtes des démocrates. L'auteur de ces circulaires fut un crime à Mr. L. D. Moore, candidat pour sénateur, d'être juif, tout en le représentant comme hostile à la religion Catholique. L'auteur de cette sale infamie, est justement assez vil pour aller voter bor qui se trouve dans les dents de sa déficte grant-mère.

BOITE TROUVÉE.—La boîte qui aurait dû être au magasin de l'épôt de Mr. A. Brouseau a été rap portée à la Maison de Cour venant au dire de celui qui l'a rapportée, de l'habitation Harang. Mais il n'y a rien de certain sur les informations que nous avons reçues, n'est jamais sortie de Thibodaux. Elle était déposée dans une maison de la ville, où toutes les patriotes femelles de couleur ont passé la nuit et la journée à voter.

RADICAL.—Le Superviseur de l'enregistrement des votes, dans la paroisse de Lafourche, a toujours, comme on s'y attendait, fait de la sale besogne.

Anatole Panalle, un jeune homme de couleur avait été nommé à cette office dès le commencement de la campagne électorale qui vient de se clore. Aux yeux des radicaux, il ne connaissait pas ses devoirs parcequ'il faisait tous ses efforts pour faire un enregistrement juste et honnête et donner justice à tous les votants. De tels procédés ne pouvaient concevoir au gouverneur K. Hoggell à être promptement remplacé par un certain M. A. Ledet. Marcelin Ledet a fait la sale besogne qui lui a été prescrite, et il n'est pas un homme de bon sens dans toute la paroisse qui ne puisse témoigner que ce devoir a été admirablement accompli. Il n'y a rien de plus bas, de plus méprisable ou de plus vil que ce qu'il a fait. Les places où les polis devaient être placés, quoique imprimés dans les livres de l'Union depuis le 25 Octobre n'ont été connus que la veille de l'élection, et a essayé de les placer dans l'intérieur des habitations à deux ou trois milles de toute route publique; mais il a échoué dans cette vilanie. Depuis que l'élection est terminée et jusqu'au moment où nous allons sous presse, rien n'a été connu au sujet des retours, car il les a constamment tenus cachés aux yeux des démocrates, sans doute, pour mieux les manipuler avec la plus grande adresse.

Comme le Scalawag Marcelin A. Ledet, a déshonoré la paroisse où il a vu le jour, et qu'il se trouve sans emploi, la SENTINELLE offre d'annoncer gratis, que si quelqu'un désire employer quel qu'un pour faire des travaux très pénibles, il n'a qu'à s'adresser à cet individu qui se fait fort de lui enlever de main de maître et avec promptitude.—Qu'on

L'élection est terminée dans la paroisse Lafourche, et nous de vous dire que les radicaux aidés de leur Enregistreur des votes ont commis les plus grandes fraudes qui se soient jamais commises; il n'ont reculé devant aucun enfant. D'abord, Marcelin Ledet, Enregistreur, ne s'est jamais conformé aux instructions de Halin, en ayant toujours refusé de montrer ses listes au commissaire démocrate, nommé par les Etats-Unis. De plus, les lieux où les polis devaient être tenus ont été placés, pour la plus grande partie dans les sucreries, et connus des démocrates que la veille de l'élection, tandis que cette liste était imprimée depuis le 28 Octobre, comme il appert d'un extra de l'Union que nous avons eu entre les mains. Cependant sur la suggestion d'un radical, toutes les polis placés dans les sucreries ont été établis dans les magasins de dépôts. Pour continuer l'infamie, M. A. Ledet a refusé de nommer les commissaires démocrates, recommandés par le comité exécutif. Enfin, il a fait tout ce qu'il a pu pour exaspérer la population qui voulait une élection honnête.

Le matin du jour de l'élection la première nouvelle qui nous parvient, c'est que le Poli qui devait se trouver dans le magasin de dépôt de Mr. Allen, se trouve valet dans son camp, où les nègres avaient commencé de voter depuis trois heures du matin, sans commissaire démocrate. L'enregistreur a reçu cette boîte, malgré le protest des conservateurs.

Un peu plus tard on apprend que la boîte qui devait être au magasin de dépôt de Mr. A Brouseau, avait disparu.

La boîte, sur le devant d'Acadia Plantation était tenue par deux commissaires seulement.—Le Baron de Lafourche et un autre. En fait et en droit, cette élection a été une véritable farce; il n'y a pas qu'à rattrapper dans notre paroisse qui aient été tenus conformément à la loi. Et malgré tout et avec toutes les fraudes commises, les candidats du Tick et démocrate se trouvent élus par une faible majorité. Personne ici ne peut contester le fait; les chefs le savent aussi bien et mieux que personne, mais ces messieurs, pour lesquels l'honneur et l'honnêteté est un vain titre à bestime et à la considération publique, comptent sur la malévolence et la complaisance du Returning Board. Quelle que soit la décision de cette infame et odieuse institution, il n'en est pas moins vrai que les élus du peuple resteront toujours ses élus qui qu'il arrive. La voix du peuple est la voix de Dieu, et cette voix qui pénètre non seulement dans tous les cœurs, mais qui se fait entendre encore dans tous les coins les plus obscurs de la surface du globe, sera toujours la voix de la justice et de la légalité.

Laissons asseoir le Gen. Nicholls dans la fauteuil gubernatorial et vous verrez tous nos matadors radicaux qui jusqu'ici ont foulé aux pieds tous les principes d'honnêteté et de vertu, faire le rat de bois et s'honorer comme le plus honteux des criminels qu'espère humaine ait jamais eue. Chez eux il n'y a que l'impunité qui leur donne le courage.

L'élection de Tilden et celle de Nicholls mettront un terme à toutes ces bravades. Tous deux sont élus. Le premier a 202 votes électoraux le second emportera l'Etat par 12,000 de majorité.

Vous les retours reçus jusqu'à ce jour :

Table with 3 columns: Name, Dem. maj., Rep. maj. Lists names like Ascension, Baton Rouge, etc.

Les autres vingt paroisses ont donné en 1874, 7941 votes aux démocrates, et 7709 aux Radicaux.

de ce genre. On prend une ou plusieurs feuilles de cette plante, que l'on écrase un peu sur un linge, ou l'applique ainsi sur la plaie, et il arrive souvent qu'une seule feuille suffit pour la guérison. Elle s'attache fortement à la peau, aide au rapprochement des chairs et cicatrise la blessure en peu de temps. Nous croyons devoir donner cet avis à tout le monde, et surtout à nos lecteurs de la campagne, qui profiteront d'un procédé aussi simple et qu'ils ont à leur portée.

DOLEANCES D'UN EDITEUR.—Nous trouvons dans le Protecteur canadien de Fall River (Massachusetts) l'extrait suivant du Canada de Québec :

Editer un journal est un paragrément. S'il contient trop de politique, les gens s'en offensent; si le caractère est trop fin il disent que ça leur fatigue les yeux, si les types sont trop gros, il se plaignent qu'on ne leur donne pas de quoi lire; si il publie les dépêches télégraphiques, l'on dit que c'est tout des mensonges; si il ne les publie pas, on le traite d'an tédiluvien; s'il donne des articles originaux, il est blâmé de ne pas publier d'extraits; si il copie des articles de choix, on l'accuse de trop paresseux pour écrire; s'il fait à quelqu'un des compliments, il est accusé de favoritisme; si il n'en fait pas, c'est une brute mal complaisant. S'il écrit un éloge d'un défunt, les vivants sont offensés; s'il fait illusion à ses dévotion, on lui conseille de s'étudier lui même. Si l'éditeur écrit à l'adresse des dames, les hommes sont furieux; si il s'occupe pas d'elles, les dames trouvent que le journal ne peut être toléré dans une maison.

Si nous allons à l'église, nous sommes des hypocrites; si nous n'y allons pas, des dépravés. Si nous gardons le bureau et nous occupons de nos affaires, c'est dit on, que nous sommes trop fiers pour nous mêler les gens; si nous sortons, ils disent que nous négligeons nos affaires. Si nous publions de la poésie, nous sommes accusés de folie; si nous ne publions pas, nous n'avons aucun goût pour la littérature; si la maille est en retard, nous ne publions pas notre feuille régulièrement; si nous ne payons pas promptement, nous ne sommes pas dignes de confiance. Ah! le sort d'un éditeur est bien enviable!

LES VIANDES AMERICAINES EN EUROPE.—Le Dundee Advertiser publie sur l'importation des bestiaux vivants et des viandes abattues provenant des Etats-Unis des renseignements, dont nous extrayons les passages suivants :

Les bestiaux dont les corps entiers doivent être envoyés en Europe sont abattus la veille du départ du steamer. Aussitôt que les viandes sont dépecées, elles sont placées dans des chambres froides assez grandes pour renfermer cinq cents bœufs, et dans lesquelles le froid constamment par une machine réfrigérante de la force de vingt-cinq chevaux.

Cet air dessèche le bœuf et lui enlève sa chaleur animale. Chaque bête est ensuite dépecée en quartiers, qui sont coulés dans des toiles et transportés dans la nuit à bord du steamer.

Six des paquets de la Compagnie Anchor Line ont été installés avec des compartiments réfrigérants, construits suivant un système breveté spécialement pour le transport et la conservation de la viande. Après que les portes de ces cloisons ont été fermées, les panneaux du pont sont très hermétiquement calfeutrés. Immédiatement après des caisses se sont remplies de viande se trouve un immense réservoir de glace, qui communique avec elles par une série de tubes. A l'aide de ceux-ci, la chaleur animale s'enlève, est aspirée par une puissante machine, passe à travers la glace, et c'est alors un courant d'air froid qui circule à travers les viandes.

On doit maintenant constamment une température de 3 de grés au-dessus de zéro et ne pas attendre celle de zéro, point de congélation de l'eau, parce qu'alors la chair serait susceptible d'avarie.

Le froid est uniformément maintenu à l'aide d'un thermomètre toujours surveillé, et, lors que la température s'abaisse trop, la vitesse de la machine réfrigérante est ralentie, de façon à maintenir un degré constant pendant la durée du voyage.

Le bétail abattu à New York le jeudi est vendu sur le marché de Glasgow le quinziesme jour après son départ d'Amérique.

LES GERANIUMS.—Les feuilles de tous les geraniums ont l'avantage de guérir promptement les coupures, écorchures et autres plaies

L'ange. (CONTE DANOIS.)

"Toutes les fois qu'un petit enfant meurt, un ange de Dieu descend sur la terre, prend l'enfant mort entre ses bras, déploie de grandes et blanches ailes, vole par tous les lieux que l'enfant aimait le plus. Il lui cueille à pleines mains des fleurs, qu'il porte au bon Dieu, afin que, là encore, elles fleurissent plus belles que sur la terre.—Le bon Dieu presse toutes les fleurs sur son cœur; mais à celle que l'enfant aimait le plus il lui donne un baiser, et il lui arrive une voix à l'aide de laquelle elle peut chanter dans la suprême beauté."

Voilà ce que racontait un ange de Dieu, tandis qu'il portait au ciel un enfant mort; l'enfant tendait comme dans un songe. Ils volaient à toutes les places du pays natal où le petit avait joué, et ils traversèrent des jardins ornés de fleurs charmantes. "Lesquelles voulez vous emporter et planter dans le ciel?" demanda l'ange.

La était un beau pied de rosier; mais une main méchante avait brisé son tronc, de sorte que toutes ses branches, couvertes de gros boutons à moitié épanouis, pendaient toutes flétries.

"Le pauvre arbruste!" dit l'enfant; prend-le, qu'il reflorisse là-haut auprès du bon Dieu." Et l'ange le prit, baisa l'enfant; et le petit ouvrait à moitié les yeux. Ils cueillirent de riches et magnifiques fleurs, mais aussi la fleur de Marie, si dédaignée, et la suave pensée.

"A présent, nous avons des fleurs," dit l'enfant; et l'ange lui fit signe de la tête; mais ils ne s'élevèrent pas encore vers le ciel.

Il était nuit, le silence régnait partout; ils restèrent, dans la grande ville et planèrent çà et là sur l'une des rues les plus étroites, où se trouvait un amas de paille, de cendre, de vieux ustensiles, vestiges d'un pauvre démenagement.

Et l'ange montrait, au milieu de toute cette déolation, les débris d'un pot de fleurs, et dessous un morceau de terre qui en était sorti et qui n'était plus consolidé que par les racines d'une grande fleur des champs fanée; elle ne valait plus rien du tout, et voilà pourquoi elle avait été jetée dans la rue.

"C'est cela là que nous voulons emporter, dit l'ange; je veux t'en raconter l'histoire pendant que nous volerons."

Et ils s'élevèrent, et l'ange raconta :

"La bas, dans la rue étroite et dans une cave basse, demeurait une fois un pauvre petit garçon malade; dès sa première enfance il avait toujours été alité, et, lors qu'il était très bien portant, il lui sautait un ou deux fois, sur ses béquilles, le tour de sa petite chambre, et puis... c'était tout. Plusieurs jours d'été le soleil donnait pendant une demi-heure sur la fenêtre, et le petit garçon s'y essayait, se laissant pénétrer de ses chauds rayons, et alors on disait :—Ah ! aujourd'hui, il est sorti.—Il ne connaissait le bois, dans sa magnifique verdure du printemps, que par les premiers rayons de hêtre que le fils du voisin lui apportait; il lui mettait au dessus de sa tête, et alors il rêvait qu'il était dans le bois, là où il y avait du soleil et où les oiseaux chantaient. Un jour de printemps le fils du voisin lui apporta des fleurs des champs, et parmi ces fleurs, il s'en trouvait par hasard une qui avait une racine; l'enfant la planta dans un pot à fleurs et l'attacha à la fenêtre, près de son lit. La fleur, ayant été plantée d'une main heureuse, grandit et forma de nouveaux boutons; ce fut pour l'enfant malade le plus beau jardin, son petit trésor sur cette terre. Il l'arrosa, le cultivait et prit soin qu'elle reçût chaque rayon de soleil, jusqu'à ce que son rayonnement sur cette fenêtre basse. Et la fleur elle-même s'étendait dans ses songes, c'est vers elle qu'il se tournait mourant, lorsque le bon Dieu l'appela à lui. Depuis un an, à présent, il est au près de Dieu; depuis un an la fleur s'est flétrie, oubliée sur la fenêtre, et puis elle a été jetée dans la rue avec les ordures. Et c'est cette fleur, cette pauvre fleur fanée que nous avons prise dans notre bouquet; car elle a causé plus de joie que la plus magnifique fleur dans le jardin d'une reine."

—Mais comment sais-tu donc cela ? demanda l'enfant que l'ange portait au ciel.

—Je sais cela," répondit l'ange; j'ai été ce pauvre petit garçon qui ne marchait qu'à l'aide de béquilles. Je connais peut-être bien les fleurs !

Et l'enfant, ouvrant de grands yeux, regarda l'ange au visage beau et rayonnant, et au même moment ils étaient dans le ciel, où il n'y avait plus que joie et félicité. Dieu pressa l'enfant mort sur son cœur, alors il lui mit des ailes comme à l'autre ange; il vola avec lui, la main dans la main. Puis, Dieu pressa toutes les fleurs sur son cœur; mais la pauvre plante des champs, il la baisa; il lui vint une voix, et elle chanta avec les anges qui, jouissant tous de la même béatitude, planaient autour de Dieu, les uns tout près, les autres un peu plus loin, formant un grand cercle qui s'étendait toujours, toujours, jusqu'en l'infini. Et il chantaient tous, grands et petits, le bon et cher enfant et la pauvre fleur des champs, qui, fanée, avait été jetée sur le fumier dans l'étréite et sombre rue.

CHRISTIAN ANDERSEN.

Le rapporteur de l'Abeille a eu une entrevue avec un juge républicain promettant pour connaître sa manière de voir sur l'élection présidentielle. Le colloque suivant en est le résumé :

Le rapporteur.— Eh bien, juge, quelle est votre impression à propos de l'élection présidentielle générale ?

Le juge.— Je crois que Tilden a battu Hayes.

R.— Alors vous admettez l'élection de Tilden.

J.— Non, car si l'état élu par le vote du Mississippi ou de la Louisiane, ce vote ne serait jamais compté.

R.— Qu'entendez-vous par là ?

J.— Je veux dire simplement que les votes de ces deux Etats seraient rejetés.

R.— Approuveriez vous une politique semblable ?

J.— Non, comme juge républicain, je rougis de reconnaître le fait, mais je vous donne simplement mon opinion sur ce qui aurait lieu en pareil cas.

La femme d'un négociant très avare était tombée dangereusement malade.

Après avoir longtemps tergiversé, notre homme dut se résigner à mandier un médecin. Devinez à qui il s'adressa ? A l'un de nos princes de la science, au célèbre X... qui ne se dérange pas à moins de cinquante louis. Tout le monde avait cru qu'Harpagon avait perdu la cervelle.

Point du tout. Harpagon s'était avisé d'un expédient ingénieux pour ne pas bourse délier.

—Docteur, dit-il à l'homme de l'art, que vous tuez ou que vous guérissez ma pauvre femme, vos honoraires seront de deux mille écus.

Ravi de son nouveau client, l'illustre praticien prodigua à la malade les soins les plus empressés. Bref, il fait si bien que, trois jours après, elle passe de vie à trépas.

—Docteur, dit alors le veuf, je vous ai promis deux mille écus, que vous tuez ou que vous guérissez ma femme. La douleur, n'est-ce pas, ne m'a pas fait perdre la mémoire et c'était bien là mes propres paroles ?

—Il est vrai, dit l'Esculape.

—Maintenant, permettez-moi de vous faire deux petites questions : Avez-vous tué ma femme ? —Non, certes, c'est la maladie.

—J'en étais sûr et je serais désespéré de vous accuser faussement de sa mort. L'avez-vous guérie ?

—Non, mais qu'importe ? —Vous ne l'avez pas guérie non plus, puisqu'elle est morte. Or, puisque vous ne l'avez ni tué ni guérie, vous êtes en dehors des termes précis de nos conventions et vous n'avez rien à me de mandier. Servez-vous !

Marius Coubasson a un estomac d'autruche, et il s'en vante à tout propos.

Un jour, cependant, son ami Balantesque émit des doutes à cet égard.

MM. C. LAZARD & CO. de New-Orléans, ont l'honneur de vous adresser leurs cartes de visite et de vous adresser leurs cartes de visite. Ils ont l'honneur de vous adresser leurs cartes de visite et de vous adresser leurs cartes de visite. Ils ont l'honneur de vous adresser leurs cartes de visite et de vous adresser leurs cartes de visite. Ils ont l'honneur de vous adresser leurs cartes de visite et de vous adresser leurs cartes de visite.

LEON MEDAL, Confiseur. No. 93... Rue de la Vieille Levée... NEW ORLEANS. Candis, Confiteries et Pâtisseries. Chocolats, Fruits Confits, Sirops, Gâteaux, Dragées, Bonbons assortis.

C. LAZARD & CIE. On transféré depuis le 3 Octobre tout leur stock de vêtements chapeaux, canotiers, malles, valises, fouritures pour messieurs du No. 195 Vieille-Levée aux Nos 213, 215 et 217 Vieille Levee, à l'ancien local de Leon Godchaux.

Leon Godchaux, Aux Nos 81 et 83 de la rue du Canal, HABILLEMENTS, LINGELIE, CHAPEAUX. A VANT TRANSFERER ses magasins des Nos 213, 215 et 217 de la rue Vieille-Levée aux Nos 81 et 83 de la rue du Canal. Annonce respectueusement au public en général que j'ai, afin de répondre à l'accroissement de mon commerce, le plus fort stock d'habillements, de chapeaux, de lingeries d'hommes, de jeunes gens et de jeunes dames, ainsi qu'il y en a eu jamais eu à la Nouvelle-Orléans. J'ai mes amis et mes clients ne veulent l'examiner et s'assurer des prix.

L. Lippman 32.....Rue Bienville Nlle Orléans..... GRAND ASSORTIMENT DE BIERE, C. ALE, PORTER, LAGER BEER ET Cidre. Spécialité pour le bottillage de ces articles. Dépôt des meilleurs bouchons vendus dans le pays.

KIP & RUCH. Moulin à Riz Perseverance. (Tous les Prix déterminés aux Foires de l'Etat de la Louisiane pour l'époque du riz, depuis 1868 jusqu'à aujourd'hui.) Nos. 8, 10, 12 et 14, rue des Champs Elysees, en face de la place du vieux Dépot, 2^{me} District.

NOUVELLE ORLEANS. Nettoye 420 barils par jour. LES SACs 30^{ms} FOURNIS GRATUITS. No. 1.....Cont No. 2.....Cont No. 3.....Cont

C. JAUBERT & CIE. —IMPORTATEURS DE— Marchandises échantonnées, étrangères et Américaines. Cotons, Indiennes, Rubans, Bonneterie, Mouchoirs, etc. etc. 20 Rue de Chartres, près Canal.

NOUVELLE-ORLEANS. Cette maison déjà bien connue par son ancienneté (30 ans d'existence) et le bas prix de ses articles, offre aux marchands des compagnies, l'assortiment le plus complet et le plus varié de marchandises échantonnées. Cette maison reçoit chaque semaine de nouveaux envois du Nord et de l'Europe et met un soin tout particulier à remplir les ordres qui lui sont adressés (11 sept 76 la)

NOTICE! Messrs. C. LAZARD & CO. of New Orleans, respectfully inform their friends and customers and the public in general that they have removed their store from corner of St. Ann and Old Levee Sts. to Nos. 213, 215 and 217 Old Levee St., near Damaine, opposite the French Market, at Leon Godchaux's old stand, where they will be pleased to receive all orders entrusted to their care.

ANTOINE'S RESTAURANT. M. ANTOINE ALCIATORE announces to the country patrons, and the public in general, that he has removed his RESTAURANT from No. 66 to No. 52-54, corner of Chartres and Bienville, New Orleans, Louisiana, where he is prepared to receive all orders entrusted to his care.

M. ANTOINE ALCIATORE announces to the country patrons, and the public in general, that he has removed his RESTAURANT from No. 66 to No. 52-54, corner of Chartres and Bienville, New Orleans, Louisiana, where he is prepared to receive all orders entrusted to his care.